

**INTRODUCTION**

Accroche / Contextualisation	Définitions des mots clés du thème	Questionnement, problématique et enjeux
<p>PARLEBAS (« Les 3 époques de l'EPS », 1986) : « <i>Le sport, l'EPS, les pratiques corporelles sont profondément imprégnées de l'ensemble des données culturelles, politique et économique [...] Les pratiques physiques ne sont pas du tout des pratiques neutres</i> »</p>	<p><b>Sport</b> : « <i>Ensemble des situations motrices codifiées sous formes de compétition et institutionnalisées</i> » PARLEBAS, <u>Jeux, sport et société</u>, 1989</p> <p><b>Sport 2</b> : « <i>Culte volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif</i> » COUBERTIN, <u>Pédagogie sportive</u>, 1922 → Sport de compétition, sport de loisirs, sport d'entretien.</p> <p>POCIELLO (in Clément et coll., <u>Sport et pouvoir au XXe siècle</u>, 1994) distingue <b>4 fonctions du sport</b> : Fonction <i>intégrative et fédérale</i> // fonction <i>éducative et scolaire</i> // fonction <i>spectaculaire et médiatique</i> // fonction <i>ludique et transgressive</i>.</p> <p><b>EP</b> : « <i>Discipline exerçant une action normative à l'égard du corps dont les valeurs dépendent du contexte culturel, idéologique et politique</i> ». (LE POGAM, 1996)</p>	<p>Nous tenterons de démontrer que l'éducation s'est toujours préoccupée de l'évolution du sport dans la société. Nous sommes passés d'un rapport d'opposition et de complémentarité avec un sport en marge d'une EP méthodique à un rapport de conformité où le sport est aseptisé pour répondre aux enjeux de l'école.</p>

**De 1880 jusqu'au début des années 60, Sport et EP entretiennent des rapports d'opposition et de complémentarité. En effet le sport est en marge d'une EP méthodique même s'il n'est pas complètement absent.**

Contexte : EPS, École, Société	indicateurs	Connaissances			
<p><b>Contexte idéologique :</b> Politique hygiénique qui milite contre le surmenage intellectuelle et pour une EP dosée. Régénération de la race Politique patriotique. VICHY – veut contrôler les esprits en contrôlant les corps. 2tatise le sport pour avoir la main mise sur les personnes.</p> <p><b>Contexte économique :</b> Après les deux guerres les pays sont fortement affaibli. + crise économique de 1929 (jeudi noir)</p>	<p><b>Instructions Officielles</b></p>	<p><u>RG 1925</u> : le sport doit être « <i>le couronnement de l'EP</i> »</p>	<p><u>IO de 1941</u> : L'EP doit former des « <i>Hommes d'action</i> » AMAR, EP et Sport en France (1920-1980), 1989 : Sport utilisé sous vichy comme un « <i>instrument éducatif</i> »</p>	<p><u>IO 1945</u> : « <i>le sport trouve sa place dans la demi journée de plein-air.</i> ». ANDRIEU (l'EP au 20ème siècle : une histoire des pratiques, 1997) : « <i>sport n'a cessé de pénétrer dans l'école en utilisant la clef que représentait la 1/2 journée de plein-air</i> »</p>	<p><u>IO 1959</u> : Gym construite « <i>dont la gymnastique de maintien est la base</i> » Gym fonctionnelle : « <i>jeux, gestes sportifs...</i> » MEARD &amp; KLEIN (« Les programmes d'EPS au lycée », revue EPS n°291, 2001) : A propos des IO de 1959 : « <i>Des textes officiels à contre courant d'une évolution des pratiques n'ont pas empêché cette évolution de se développer</i> »</p>
<p><b>Contexte sportif :</b> Sport moyen d'exprimer la force du pays. Se popularise à l'aide de la radio et la télévision. Sport devient un objet de la culture de masse (spectateurs, journaux, radio). Infrastructures insuffisantes Augmentation du nombre de licenciés surtout en cyclisme,</p>	<p><b>textes officiels</b></p>	<p><b>1923</b> : création de la 1/2 journée de plein-air :</p> <p><b>1923</b> : Création de l'OSU → OSSU (1928) → USU (1942 – sous vichy on étalise le sport afin de le préserver des excès du sport civil / Chartes des sports (1940) tout est contrôlé par l'état) → OSSU (1945) ARNAUD, (« l'OSSU : 1931-1945 », 1993) : OSU : *« <i>autonomiser le sport scolaire et universitaire, c'est le protéger</i> » *A partir de 1945 l'OSSU est reconnu comme utilité publique. « <i>le sport scolaire est officiellement placé dans le prolongement de l'éducation physique et de l'initiation sportive dispensée dans le cadre de la demi-journée de plein-air.</i> »</p>		<p><b>Ordonnance du 12/10/1945</b> : Création de l'AS: « <i>Le sport pratiqué par les élèves fréquentant un établissement apparaît comme le prolongement de l'EP et de l'initiation sportive figurant au programme d'enseignement</i> » BREHON (in LEBECQ, <u>Histoire sur l'éducation physique d'aujourd'hui</u>, 2005) Le sport scolaire s'installe dans le paysage scolaire (→ 540 AS en 1939 pour 1900 en 1945). « <i>Le sport scolaire apparaît progressivement comme le prolongement naturel de l'EP</i> ».</p>	
	<p><b>Concepteurs</b></p>	<p>TRAVAILLOT (« la mise en forme scolaire du sport depuis 1945 », in LEBECQ, <u>leçon d'histoire sur l'éducation physique d'aujourd'hui</u>, 2005) montre une fracture très nette entre deux mises en formes scolaire du sport. Celle de BAQUET et celle de SEURIN.</p>		<p>HEBERT (Le sport contre l'EP, 1925) prévient des dangers physiques, sociaux et moraux du sport. « <i>au lieu d'être éducateur, le sport est devenu destructeur et les prestations des athlètes s'apparent au funambulisme</i> »</p>	
		<p>DEMENY, <u>Les bases scientifiques de l'EP</u>, 1902 : « <i>laisser à la jeunesse, la liberté de s'exercer comme bon lui semble (...) c'est aboutir fatalement à l'anarchie</i> » POURTANT DEMENY propose un éclectisme des méthodes dans le Manuel de 1891.</p>	<p>TISSIE (l'EP et la race, 1919) : le but de l'EP est de « <i>faire produire le maximum de rendement physique et moral avec le moins de fatigue</i> » Se rapproche de la volonté d'un sport scolaire en créant les Lendits avec la Ligue girondine d'EP.</p>	<p>BELLIN DU COTEAU (Congrès international d'EP, 1913) : « <i>raisonnablement pratiqués les sports athlétiques sont capables, par un entraînement convenablement dosé, d'arriver au</i></p>	
		<p>BAQUET, <u>éducation sportive : initiation et entraînement</u>, 1942 : « <i>le sport est le prolongement de l'EP de base</i> ». attention l'EP de base pour BAQUET est la technique</p>	<p>SEURIN, <u>Vers une EP méthodique</u>, 1949 : « <i>l'Éducation sportive doit être une étape de l'éducation physique (...) elle n'est qu'une forme d'EP</i> » Il propose une synthèse de gym construite, gym fonctionnelle et gym sportive.</p>		

football et rugby.		sportive, le geste sportif.		<i>but que visent toutes les méthodes actuelles</i> »	
<b>Contexte scolaire :</b> École est sur des valeurs de soumission, sérieux, mesure, dirigisme, entraide que l'on retrouve dans la gym traditionnelle lorsque le sport propose initiative, plaisir, excès, individualisme, liberté Deux écoles celles du peuples et celle des bourgeois.	<b>Pratique</b>	<b>ANDRIEU</b> (L'EP au 20e siècle : une histoire des pratiques, 1990) : « <i>La classe de gym était un lieu d'expérience et si les exercices de gym construite ne nous passionnaient pas, les activités sportives réveillaient nos ardeurs</i> »	<b>MARSENACH</b> (« Tradition ou innovation en EPS ? », revue EPS n°175, 1981) : A propos des contenus entre 45 et 62 : Elle parle de « <i>contenus théoriques isolés de la pratique quotidienne</i> »		
<b>Contexte scientifique :</b> Intérêt porté aux sciences dures (physio, anatomie, biomécanique). Travaux de DARWIN sur l'hérédité. Marey sur la physiologie de l'effort.		<b>MICHON &amp; CARITEY</b> , « Histoire orale d'une profession : les enseignants d'EP, 1998 Souvenirs d'un élève à l'école primaire sup. de garçons de Huningue entre 1933 et 1937 : « <i>il était assez strict et sévère et considéré les sports collectifs comme une récompense</i> »	<b>MICHON &amp; CARITEY</b> , « histoire orale d'une profession : les enseignants d'EP, 1998 : Souvenirs d'un enseignant du lycée de jeunes filles de Bourg en Bresse en 1943 : « <i>on les faisait mettre par huit derrière les tapis, elles étaient ignées et n leur faisait faire des séries d'assouplissements</i> »	<b>MICHON &amp; CARITEY</b> , op. cité : Souvenirs d'un élève de Dijon en 1942-43 : « <i>on n'avait pas de salle pratiquement, si bien qu'on faisait très peu de gymnastique</i> » → exercice d'assouplissement, course, saut, ...	
<b>Évaluation :</b>		Mesure de l'effort dosé → valeur corporelle. Prise des mensurations du corps. On évalue des « <i>choses tangibles</i> » (Manuel de 1891)	<b>BSP</b> : institué en 1937 sous le front Populaire, il s'agit d'épreuves sportives où il y'a des « <i>performances exigées</i> ». Pour <b>DORVILLE</b> (Grandes figures sportives du nord-pas de calais, 2010) : Le BSP serait la « <i>première reconnaissance institutionnelle du sport</i> ».	<b>BAC 1959</b> : mise en place d'épreuves sportives qui prennent appuis sur les tables LETESSIER. 2 épreuves sur 3. La gymnastique reste sur le fondement traditionnel.	
<b>Auteurs</b>	<b>THIBAUT</b> , Sport et EP, 1970-1970, 1979 : « <i>le sport est considéré comme un rival de l'école. Il prend figure d'ennemi de la discipline et d'obstacle au succès scolaire</i> »	<b>ARNAUD</b> (les rapports du sport de l'EP, 1989) « <i>Le sport n'est pas un jeu d'enfant</i> »	<b>DELAPLACE</b> , EP et Sport en France 1920-1980, 1989 : De 1880 à 1923 : « <i>le « sport scolaire » est ...en dehors de l'école !</i> ».		

**LIMITES** **Conceptuelle** : l'enseignement austère, collectif et disciplinaire de la gymnastique est vertement critiqué. **BELLIN DU COTEAU** (méthode sportive) // le lycée alsacien, l'école des roches (enseignement privée) qui utilise le « *self gouvernement* » // **DE COUBERTIN** souhaite promouvoir les sports.  
**Institutionnelle** : IO de 41 mettent une épreuve facultative de sport au BAC // création de la ½ journée de plein-air // IO 59: « *une réforme de l'éducation physique et sportive est à l'étude* ».

**Nous montrerons qu'à partir des années 60 jusqu'au début des années 80, Sport et EP entretiennent des rapports de confusion. En effet, l'EP se sportivise mais apparait rapidement une volonté de traitement du sport pour l'adapter au milieu scolaire afin de lutter contre la fragilisation de la position scolaire engendrée par la trop forte convergente entre EP et sport.**

<b>Contexte économique :</b> -forte croissance économique et industrielle, augmentation de la société de consommation du pouvoir d'achat, des loisirs et du temps libre. (DUMAIEDIER, 1962) « civilisation du loisir ».	<b>Instructions Officielles</b>	<b>Circulaire 1962</b> : La transformation de ½ journée de plein air en ½ journée de sport « <i>marque une ferme intension d'intensifier encore l'effort entrepris en vue de l'initiation et du perfectionnement sportif des élèves</i> » <b>ANDRIEU</b> , Histoire de l'EPS de 1936 à nos jours, 2001 : Les IO de 1962 sont passées inaperçues « <i>pour la simple et bonne raison qu'elles correspondaient à ce que nous faisons sur le terrain</i> ».		<b>IO de 1967</b> : « <i>on ne saurait non plus négliger l'interdépendance qui existe entre les APS et les fondements culturels de notre société</i> » <b>COMBEAU-MARI</b> (1998) : les IO de 1967 sont « <i>l'aboutissement de la sportivisation</i> » <b>DELAUBERT</b> , 25ans d'EP, 1974 : « <i>Les textes viennent légitimer une pratique pédagogique qui, sans être généralisée, est largement répandue</i> ».	
<b>Contexte idéologique :</b> -Idéologie gaulliste – élitisme, sélection. → le sport semble être le moyen approprié. politique gaullienne : grandeur. <b>COMBEAU-MARI</b> (1998) : « <i>La détermination en matière éducative participe d'un tout, d'une vision politique globale de la société</i> ».		<b>Textes officiels</b>	<b>Circulaire 1961</b> : ½ journée de plein-air devient ½ journée de sport. <b>HERZOG</b> (1961), ½ journée de sport permet de « <i>rendre l'EP moderne et attrayante en l'orientant vers une initiation aux sports et aux activités de plein air</i> »	<b>1971 : circulaire COMITI</b> : réduisant l'horaire d'EPS à 3h dans le Collège et 2h au lycée	<b>1972</b> : création des CAS (→SAS en 1977) centre d'animation sportive... ou les enseignants d'EPS se confondent avec les amateurs sportifs. <b>CRUZEL</b> , (1980) : « <i>Dés lors, les enseignants d'EPS n'ont plus le monopole de la formation corporelle</i> »
<b>Contexte scolaire :</b> Réforme BERTHOIN (1959) obligation de l'école jusqu'à 16ans. Et instauration des CEG + Réforme FOUCHET (1963) sur l'instauration de CES → Massification des élèves à l'école. (baby-boom) 1975 : loi Haby « collège unique »	<b>Concepteurs</b>	<b>HERZOG</b> (« <i>partie morale du sport</i> » in revue EPS 67, 1963) : le sport est « <i>moyen exceptionnel d'éducation</i> »	<b>Courant Sportif</b> * <b>MERAND</b> (Revue EPS, 1970) : Il envisage la pratique sportive comme un moyen conduisant l'individu du « <i>sensori-moteur aux savoirs faire hautement élaborés</i> » * <b>MARSENACH</b>	<b>Courant Rationaliste</b> * <b>LEBOULCH</b> , (L'éducation par le mouvement, 1966) affirme que l'éducation physique de base ne peut s'appuyer uniquement sur le sport * <b>PARLEBAS</b>	<b>Courant Alternatif</b> * <b>BROHM</b> * <b>PUJADE-RENAUD</b> (Expression corporelle, langage du silence. ESF, 1977). « <i>L'expression corporelle rompt dans un premier temps avec les techniques instituées...</i> ». <b>DENIS</b> (Qu'est ce que le corps enseigné ?, 1974) : L'EPS ne peut s'appuyer exclusivement sur les pratiques sportives compétitives qui dans leur soucis de performance, d'efficacité et de rendement, ne balayent pas toutes les

<p><b>Contexte sportif :</b> Démocratisation du sport MARSENACH (dossier EPS 15, 1993) montre que la FFF est passé de 380.000 (1958) à 602.000 (1968) licenciés. -Herzog (« portée morale du sport », 1963) : « <i>le sport est le jeu, la lutte, le drame, la vie</i> ». -COMBEAU-MARI (1998) : « <i>L'instrumentalisation du sport passe par l'école</i> »</p> <p><b>Contexte scientifique :</b> Début du cognitivisme mais on s'intéresse surtout aux travaux de psychologie de WALLON et PIAGET.</p>				surfaces de la corporalité.	
	<b>Pratique</b>	Expériences de Corbeille Essonne (revue EPS n°75, 1965) : « <i>la pensée vient de l'action pour y revenir</i> »	<b>DE RETTE</b> (revue EPS n°98, 1969) → république des sports. (revue EPS n°61, 1962) → « <i>la gymnastique de grand papa est morte</i> »	<b>MICHON &amp; CARITEY</b> , « histoire orale d'une profession : les enseignants d'EP », 1998 : Souvenirs d'enseignants au lycée de Gray en 1965 : « <i>la structure était calquée sur la structure d'un club sportif</i> »	
	<b>Évaluation</b>	<b>Bac 1959</b> : 3 activités qui sont appuyés sur le barème LETESSIER qui est un barème sportif. But : faire la meilleure performance possible.			
	<b>Formation des enseignants</b>	<b>Formation Initiale</b>		<b>Formation Continue</b>	
	CREPS (à partir de 1944) → Formation pratique et sportive. <b>ST MARTIN &amp; CARITEY</b> (in ATTALI, <i>L'univers professionnel des enseignants d'EP de 1940 à nos jours</i> , 2008) diront que « <i>l'excellence sportive est au fondement de la compétence du maître</i> »	ENSEPS → l'élite de la profession réfléchit sur l'utilisation du sport en EP.	INS (à partir de 45) → les sportifs de haut niveau qui veulent être enseignant d'EP	Stage Maurice BAQUET, mémentos, revue EPS... <b>TERRET</b> , (« L'EPS et la formation professionnelle continue entre autorité et innovation », 2000) : « <i>ces mémentos joueront un rôle non négligeable dans la diffusion du modèle culturaliste de l'EPS</i> ».	
<b>Auteurs</b>	<b>ANDRIEU</b> , <i>Enjeux et débats en EP</i> , 1998 : « <i>l'école devient l'annexe du club</i> »	<b>DUMAZEDIER</b> (« sport et activités sportives », revue <i>EPS</i> 123, 1973) : « <i>L'EP n'est pas installée dans l'école, elle y campe</i> ».	<b>TERRET</b> (« École, sport et démocratie », <i>Sport et démocratie</i> , 1988) : « <i>Le sport accède à une formidable et inconditionnelle reconnaissance de ces valeurs</i> »		

**LIMITES**

**Limite institutionnelle** : IO 67 : « *L'EPS ne doit plus être confondu avec certains des moyens qu'elle utilise* ». L'apogée mais le début de son déclin.

**Limite empirique** : Tous n'ont pas accès au matériel sportif. Certains sont sur à trois enseignants sur un terrain de volley encore en 1965.

**Limite auteur** : ANDRIEU (*Histoire de l'EP de 1939 à nos jours*, 2001) affirme que « *L'EPS est en quelque sorte tiré hors de l'école* »

**Limite conceptuelle** : Si les rapports changent et que le support privilégié change (Gym → Sport) ce n'est qu'une « *transformation de façade* » (ATTALI & ST MARTIN, l'EP de 45 à nos jours : les étapes de la démocratisation, 2004) car la relation pédagogique ne change pas.

**Nous montrerons qu'à partir des années 80, l'EP se recentre sur ses missions scolaires ce qui l'amène à se distancier nettement de son objet culturel le sport. L'enjeu est bien de renforcer sa légitimité scolaire et l'EPS tente alors de trouver un équilibre entre sa **conformité** scolaire (dans ses missions et ses structures...) et son utilité sociale (à travers la réaffirmation de la santé dans les TO, le 3<sup>e</sup> objectif et un élargissement des APSA support), en affichant d'une part structurellement sa conformité scolaire et d'autre part en mettant l'élève au centre de la réflexion, sans oublier son ancrage culturel.**

<p><b>Contexte idéologique</b> La gauche passe au pouvoir.</p> <p><b>Contexte sportif</b> SAINT-MARTIN (<i>la sportivisation de l'EP est-elle une réalité historique ?</i>, 2004) parle de « <i>desportivisation</i> »</p> <p><b>Contexte scolaire :</b> Mission de l'enseignant (1997) Instruire, Éduquer, Former le citoyen de demain <b>LO JOSPIN</b> (1989) : Élève au centre, travail sur les méthodes. <b>LO FILLON</b> (2005) redéfinition des savoirs ! 1981 : L'EP retrouve sa place au MEN</p> <p><b>Contexte scientifique :</b> <b>DELIGNIERES</b> et <b>GARSAULT</b> (<i>EP et sciences</i>, 1997) : « <i>déferlante cognitiviste en EPS</i> » Théories cognitivistes // dynamique (de l'action située)</p> <p><b>Contexte social :</b></p>	<b>Instructions Officielles</b>	IO 1985 : « <i>L'EP ne se confond pas avec les APS qu'elle propose et organise</i> ». – APS donc volonté de se détacher du sport civil pour se rapprocher du sport scolaire.	IO de 1986 : « <i>Organisation autonome, individuelle et collective nécessaires à une pédagogie du « contrat », l'élève fonde ses propres stratégies de progrès.</i> »	Programme 1996 : « le cours d'éducation physique et sportive et la participation à l'association sportive sont deux occasions de contribuer à l'éducation à la citoyenneté »	Programme 2000 : « <i>Former par la pratique des APSA un citoyen, cultivé, lucide et autonome</i> ».	Nvx Programmes Collèges 2008 Compétence → Connaissance, capacité, Attitudes pour se conformer au socle commun
	<b>Concepteur</b>	GAIP de Nantes - DEVELOPPEMENTALISTE → répond au souci du développement des ressources. PINEAU, « <i>Introduction à une didactique de l'EP</i> », Dossier EPS n°8, 1990	GAIP de Créteil – INTEGRATRICE – Répond au souci du développement du citoyen. « <i>Gestion de la vie physique</i> »	GAIP de Dijon – CULTURALISTE – répond au souci de l'instruction – du savoir « <i>accéder au patrimoine culturel</i> »		
	<b>Pratiques</b>	<b>BESSY</b> , (Revue EPS 1991) : Le « <i>ménage à trois</i> » constitué par l'athlétisme, la gym et les sports collectifs « <i>monopolise entre 80 et 85% du temps scolaire EPS</i> »	<b>BREHON</b> (in <b>LEBECQ</b> , <i>Leçon d'histoire sur l'éducation physique d'aujourd'hui</i> , 2005) : En parlant des AS ils montrent que le choix des APSA dépend des compétences du professeur.			
	<b>Évaluation</b>	1983 : la performance sportive est amoindrie. On prend en compte ce que l'élève est capable de faire.	1993 : « zone de performance » → la performance n'est plus aussi précise.	On évalue par rapport au socle commun en collège. L'EP se place au même niveau que les autres disciplines d'enseignements.		
	<b>Formation des enseignants</b>	IUFM : tente d'unifier le corps enseignant ( <b>SAINT MARTIN &amp; CARITEY</b> , in ATTALI, <i>L'univers professionnel des enseignants d'EP de 1940 à nos jours</i> , 2008)	<b>VINCENT</b> , « La formation des enseignant d'EPS de 1970 à 2000 », 2000) : Processus d'universitarisation des diplômes, du corps enseignant, des structures : « <i>Cette modification témoigne d'une nouvelle conception de l'évaluation physique en EPS qui tend à se démarquer du modèle sportif de haute performance pour se rapprocher de l'orthodoxie scolaire</i> ».		<b>COLIN</b> (L'EP de 1945 à nos jours, 2004) : « <i>ils se détachent progressivement du savoir social pour faire émerger un savoir proprement scolaire proche d'un savoir moyen au service d'une école moyenne</i> ».	
	<b>Auteurs</b>	<b>PINEAU</b> (« EPS discipline d'enseignement », revue <i>EPS</i> n°205, 1987) : « <i>au dessein de former s'ajoute désormais celui d'enseigner</i> »	<b>CLEMENT &amp; LORCA</b> , revue <i>EPS</i> n°267, 1997 : « <i>c'est au sport et à l'éducation physique à l'école que les pouvoir publics demandent une rééducation pour favoriser l'insertion et la réussite scolaire</i> » On			

Culte de la performance dans les entreprises, individualisme grandissant.	apparition de valeurs citoyennes à transmettre aux élèves.	différencie bien sport et EP.
<b>LIMITE</b>	<u>Limite Pratique</u> : <b>BESSY</b> ( <u>revue EPS</u> , 1991) montre que l'observation de la réalité scolaire montre que l'école se démarque de l'évolution récente des activités physiques. Nous n'avons toujours pas réglé les problèmes d'inégalité. Échec scolaire plus présent en EPS chez les filles que chez les garçons ( <b>DAVISSE &amp; VOLONDAT</b> , <u>revue EPS</u> 206, 1986) confirmé par le GAIP de Créteil en 2004 (source IPR).	

<b>CONCLUSION</b>	
<i>Résumé : A retenir</i>	<i>Limites</i>
<p>Nous avons donc pu montrer que l'éducation physique s'est toujours intéresser au développement du sport. Tout d'abord, elle l'a mis en marge de son enseignement car le sport, dont les valeurs de compétitions, d'excès, de dépassement ne correspondaient pas et aller même à l'encontre des valeurs de l'école. Aux abords des années 60, le souci hygiénique n'est plus une préoccupation première. La droite passe au pouvoir et souhaite, dans un contexte de productivité et de rendement important, préparer ses jeunes enfants à la société du moment. Le sport paraît être alors un excellent moyen pour y parvenir. Or, ses valeurs sont quelques peu oubliées pour laisser place au technicisme qui ne laissent peu de liberté à l'enfant. Le sport scolaire est alors le reflet du sport civil et les enseignants ne trouvent plus réellement leur identité. L'EPS est alors menacée dans les années 70 où l'on cherche à minimiser les dépenses. EN 1981, l'EP retrouve de sa légitimité en accédant de nouveaux au MEN. Elle fera alors tout pour se conformer aux autres disciplines du système éducatif et revoie alors sa politique sportive en vue de répondre aux objectifs scolaires.</p>	

## Autres citations :

### Période 1 :

ARNAUD :

- « Aucune pratique sérieuse ne peut être envisagée si elle n'est pas précédée d'une solide formation ».

ARNAUD, (Le corps en mouvement, 1981) :

- A propos de la politique dans l'EP : « La gym scolaire n'est pas fondée sur une pratique socialisée, c'est une construction pédagogique répondant à des intentions socio-politiques explicites. »

ARNAUD, Sport, Éducation et Art, 1996 :

- « L'espace scolaire et la vie scolaire se médicalise » → le sport a peut de change de rentrer dans l'école.

BAQUET (Éducation sportive, initiation et entraînement, 1942) :

- « Le sport à des vertus mais des vertus qui s'enseignent »
- « L'EP c'est l'ABC, la grammaire du sport »
- « Le sport est le « prolongement » de l'EP de base ».

BAQUET (« Comment orienter notre éducation », Les sports éducateurs, INS n°2, 1947) :

- « La grande valeur de l'éducation sportive provient du fait que les actions ne sont ni figées, ni limitées. Elles posent des difficultés, des obstacles »  
→ Adaptation du sujet à son environnement. On comprend alors pourquoi le sport ne sera introduit que dans les années 60. Précédemment l'école n'accepte que rigueur silence, discipline, ordre.
- « Dans notre esprit l'éducation physique se trouve automatiquement incluse dans l'éducation sportive »

BAQUET (« Principes d'EPS généralisée », Cahiers Pédagogiques INS n°13, 1951) :

- « Les activités sportives obligent ceux qui s'y livrent à contracter des habitudes d'hygiène, à adopter un régime d'entraînement et de vie favorable à la santé »

HAMELLE (Le miroir des sports, 1922) :

- « Pourquoi fait-on du sport ? Pour s'amuser ! l'enseignement du sport, c'est le vers dans la pomme »

HERR (EP et sport en France, 1920-1980, 1989) :

- « on préparait en réserve une bonne vieille séance de gymnastique construite au cas où l'inspecteur ferait une apparition inopinée dans le cours du jour ».

RUFFIER (Dr) (« Les sports peuvent-ils régénérer la race ? », revue l'Éducation Physique, 1923) :

- « ce qui comptait que la pratique du sport en se généralisant remédierait à la déchéance physique de notre race ont été déçus, son action est absolument nul sur la régénérescence de la race »

THIBAUT, EP et sport en France (1920-1980), 1989 :

- Durant les années folles, le sport « se popularise relativement et devient, sinon un fait de société, tout au moins un fait social digne d'être pris en compte ».

### Période 2 :

**1975** : Loi MAZEAUD poursuit le rapprochement entre EPS et sport.

**1978** : Plan SOISON : « zéro postes au Concours »

ARNAUD, revue EPS n°192, 1985 :

- « Un seul sport semble exister dans les pratiques » → montre le primat de la technique et de l'enseignement techniciste à cette époque.

ARNAUD (« Contribution à une histoire des disciplines d'enseignement », revue Française de pédagogie n°89, 1989) :

- Le passage EP/EPS est représentatif « d'un bouleversement des références culturelles d'une profession soucieuse d'éduquer l'enfant et l'adolescent tout en répondant à ses aspirations et à ses motivations ».

ATTALI & SAINT MARTIN,

- « A ce moment particulier de l'histoire le sport convient mieux aux attentes formulées à l'égard de l'école et au maintien d'un certain élitisme scolaire ».

ATTALI & ST MARTIN (l'EP de 45 à nos jours : les étapes de la démocratisation, 2004) :

- « la transformation de façade que constitue l'introduction du sport ne peut masquer la faiblesse du renouvellement pédagogique »

BOROTRA (1965, Essai de doctrine du sport) :

- « D'une façon générale la priorité doit être reconnue sans ambiguïtés dans l'EPS à la pratique du sport. »
- « Le sport est donc incontestablement un élément de culture »
- « Le sport restitue ainsi le temps qu'il a pris, le stade complète l'amphithéâtre »

COMBEAU- MARIE (« les années Herzog et la sportivisation de l'EP », spirale 13-14, 1998) :

- « L'instrumentalisation du sport passe par l'école ».
- OSSU devient ASSU : ce qui renforce le lien avec le sport civil
- « Les IO de 67 apparaissent comme l'aboutissement le plus lisible de ce projet » → projet d'instauration du sport en EP.
- L'EP « devient brutalement sportive ».

COMITI (cité par MARTIN, histoire de l'éducation physique sous la Vème république, 2002) :

- « Le sport à l'école est un échec total »

DEFrance, 2000 :

- « Une norme de sportivité s'est imposée »

DELAPLACE, EP et Sport en France 1920-1980, 1989 :

- « Relation de concurrence » entre le mouvement sportif et les acteurs du SE.

DELAUBERT, inspecteur général (« 25 ans d'EPS » Revue EPS, 1974) :

- A propos des IO de 1967 : « L'appel aux activités sportives apparaît pleinement justifié, car il s'agit de conduites humaines qui, des plus simples aux plus élaborées, constituent un acquis humain considérable dans la maîtrise de la fonction motrice »

DENIS PASCO (« Programme en EPS et identité d'une discipline scolaire » in revue EPS n°283, 2000) :

- A propos de la sportivisation des années 60 : « A mesure que l'EPS adopte les pratiques sportives comme support et moyen de son enseignement, la frontière entre entraîneur et enseignant apparaît de plus en plus floue »

LAGISQUET (« leçon d'ouverture : évolution du sport, évolution de l'EP », revue EPS n°84, 1967) :

- « Le professeur cherche de nos jours d'autres moyens de susciter l'intérêt, de provoquer l'attention spontanée si fructueuse de progrès. Ce moyen, c'est la motivation du travail(...). Il existe des motivations de tout ordre (...). Mais, actuellement, la motivation qui atteint le plus facilement la jeunesse elle a motivation sportive. »

LE BOULCH (Face au sport, 1977) :

- « Pour qu'un individu puisse assurer avec efficacité ses tâches d'hommes, il faut que ses capacités motrices soient l'objet d'une éducation tout comme ses capacités intellectuelles et morales. »

**PARLEBAS** (« l'EP en miettes », revue EPS n°85, 1967) :

- L'EP « est devenu un polypier et des techniques »
- « nous sommes à l'ère du technicisme »

**PINEAU**, représentant du SNEP :

- « Nous avons le sentiment qu'il fallait bâtir quelque chose, qu'on ne pouvait pas se contenter de remplacer l'EP par la pratique sportive. »

**PINEAU** (introduction à une didactique de l'EPS, 1990) :

- « la prise en compte de ces faits de société donna aux sports une telle importance dans notre civilisation moderne qu'il ne fut plus possible d'en méconnaître la place éminente au point que l'EP devint rapidement : l'EPS. »

**PUJADE RENAUD** (« l'expression corporelle impossible », revue Esprit n°5, 1975)

**RAUCH** (« entre le clos et l'ouvert », revue Esprit n°5, 1975) :

- « l'entraîneur sur le terrain est chez, l'enseignant d'EP dans l'école est chez les autres »

**TRAVAILLOT** (« EPS et culture sportive : entre attirance et répulsion », Revue Hyper 208, 2000) :

- « l'observation de la réalité scolaire montre que l'école se démarque de l'évolution récente des activités physique » - ne prend pas en compte les activités de plein nature et les activités d'entretien de soi.

**ULMANN** (La Nature et l'éducation, 1966) :

- « L'éducation est l'action d'une culture sur une nature ».

### **Période 3 :**

1981 : 3h d'AS sont réintégrées au service des enseignants.

**BREHON** (in LEBECQ, Leçon d'histoire sur l'éducation physique d'aujourd'hui, 2005) :

- « Un sport scolaire largement « prisonnier » des pratiques sportives civiles ».

L'auteur montre les difficultés actuelles du sport scolaire et tente d'en expliquer les origines :

- Peut d'élèves sont réellement impliqué dans l'AS
- Le mode de pratique est souvent très proche du sport civil : quelle est alors la spécificité du sport scolaire, sans « plus » ?

**COLIN** (L'EP de 1945 à nos jours, 2004) :

- « en didactisant le sport, en précisant ses procédures d'évaluation ou en intégrant les objectifs scolaire dans ses démarches, les enseignants d'EPS s'attachent à scolariser leur activité/ »

**COUTURIER** (revue Contre pied 1, 1998) :

- Les APS sont des « outils pédagogiques irremplaçables »